

Nouvelles pratiques sociales



Le développement des pratiques sociales dans le Bas-Saint-Laurent au cours des années 60 et 70

Serge Lapointe and Jean-Marc Pilon

Volume 8, Number 2, Fall 1995

Les pratiques sociales des années 60 et 70

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301330ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301330ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lapointe, S. & Pilon, J.-M. (1995). Le développement des pratiques sociales dans le Bas-Saint-Laurent au cours des années 60 et 70. *Nouvelles pratiques sociales*, 8(2), 89–103. <https://doi.org/10.7202/301330ar>

Article abstract

Dans le Bas-Saint-Laurent, comme dans le reste du Québec, les pratiques sociales actuelles ont des racines qui ont germé dans un passé relativement récent. Dans l'histoire de ces pratiques, les deux décennies des années 60 et 70 sont particulièrement intéressantes pour leur créativité. Nous nommons ici quelques jalons de l'évolution des pratiques de travail social, au cours de ces vingt ans, après avoir esquissé le profil du réseau dans lequel ces pratiques ont pris place. Elles ont cohabité avec un ensemble de pratiques sociales hors institutions qui ont marqué l'histoire et le développement de la région à cette époque, comme le BAEQ et les Opérations Dignité. Nous en dessinons les contours et identifions quelques passerelles entre ces deux champs de pratiques apparemment cloisonnés.

❖ Le développement des pratiques sociales dans le Bas-Saint-Laurent au cours des années 60 et 70¹

Serge LAPOINTE

Jean-Marc PILON

Département des sciences humaines

Université du Québec à Rimouski

Dans le Bas-Saint-Laurent, comme dans le reste du Québec, les pratiques sociales actuelles ont des racines qui ont germé dans un passé relativement récent. Dans l'histoire de ces pratiques, les deux décennies des années 60 et 70 sont particulièrement intéressantes pour leur créativité. Nous nommons ici quelques jalons de l'évolution des pratiques de travail social, au cours de ces vingt ans, après avoir esquissé le profil du réseau dans lequel ces pratiques ont pris place. Elles ont cohabité avec un ensemble de pratiques sociales hors institutions qui ont marqué l'histoire et le développement de la région à cette époque, comme le BAEQ et les Opérations Dignité. Nous en dessinons les contours et identifions quelques passerelles entre ces deux champs de pratiques apparemment cloisonnés.

-
1. Cet article présente une partie des résultats de la recherche «30 ans de développement des pratiques en travail social au Québec (1960-1990)» réalisée dans la région du Bas-Saint-Laurent. Cette recherche a bénéficié de subventions en provenance du CRSH (Conseil de la recherche en sciences humaines du Canada), du FODAR (Fonds de développement académique du Réseau de l'Université du Québec) et du FIR-UQAR (Fonds institutionnels de recherche de l'Université du Québec à Rimouski).

«UN PAYS DE DISTANCE ET DE DISPERSION»

La notion de région n'est pas si simple à cerner et l'évolution de la carte administrative des services sociaux du Bas-Saint-Laurent en fait foi. Quand M^{gr} Georges Courchesne a fondé le Secrétariat social de l'enfance de Rimouski, en 1950, le territoire couvert par cette agence de service social s'étendait de Kamouraska à Gaspé. Après la fondation d'une agence semblable à Gaspé en 1954, le territoire de l'agence de Rimouski coïncide avec les limites du diocèse. En juin 1973, la Loi 65 issue de la réforme Castonguay-Nepveu, qui marque la fin des liens entre le travail social et les œuvres caritatives de l'Église, transforme les agences de service social en Centres de service social (CSS). Le gouvernement, qui ne prévoit qu'un seul CSS pour tout l'Est du Québec, devra finalement céder aux pressions de la population et aux impératifs de la géographie. En avril 1975, deux CSS sont créés, l'un à Rimouski, pour la région du Bas-Saint-Laurent, et l'autre à Gaspé, pour la région de la Gaspésie.

L'Est du Québec est un «pays de distance et de dispersion», comme le décrit Clermont Dugas (1973, 1981), et même si le Bas-Saint-Laurent correspond à une seule région administrative, il se compose de plusieurs sous-régions au chapitre du regroupement des populations et de l'appartenance. À l'ouest, les dépressions du Témiscouata sont ponctuées de nombreux villages avec trois localités plus importantes près du lac Témiscouata : Cabano, Notre-Dame-du-Lac et Dégelis. Le long du littoral, de La Pocatière à Trois-Pistoles en passant par Rivière-du-Loup, se complète le peuplement du KRTB (Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Les Basques). Viennent ensuite les villes de Rimouski, Mont-Joli et Matane au bord du fleuve avec un mince cordon d'une trentaine de kilomètres qui constitue une part de l'arrière-pays. La vallée de la Matapédia, qui enserme les centres de services d'Amqui et de Causapscal, délimite un passage vers la péninsule gaspésienne. Chacune de ces sous-régions a son histoire et sa dynamique de développement.

ÉVOLUTION DU RÉSEAU INSTITUTIONNEL DANS LE BAS-SAINT-LAURENT

Le réseau actuel des affaires sociales dans le Bas-Saint-Laurent est le résultat d'une évolution dont le déroulement est étonnant à plus d'un titre. Au début des années 60, le réseau est en place. Il a pris naissance en 1950, à la suite du grand feu de Rimouski, autour d'une structure dont le nom officiel en 1958 est celui de Service social du diocèse de Rimouski. Ce service est le noyau autour duquel agents et travailleurs sociaux ont

implanté et développé leurs pratiques dans le Bas-Saint-Laurent. Quand arrivent les années 60, l'orientation et les pratiques du Service social sont bien définies. Elles se concentrent autour des services à l'enfance et à la famille dans des activités qui visent surtout l'adoption et le placement des enfants.

Le réseau est constitué pour l'essentiel des bureaux principaux du Service à Rimouski et de cinq filiales (Mont-Joli, Amqui, Matane, Trois-Pistoles et Cabano) qui quadrillent un territoire de 22 630 km², dans le but de rendre les services de l'agence accessibles aux personnes éloignées du centre régional. Ce réseau est en relation étroite avec de nombreuses familles d'accueil ainsi qu'avec les institutions, collèges, couvents, orphelinats, capables de recevoir des enfants et des jeunes en placement.

Le Service social diocésain a aussi développé des pratiques de placement auprès des personnes âgées et des handicapés intellectuels. C'est ainsi que le Service est en lien avec les « hospices » et les différentes institutions spécialisées susceptibles de fournir des services d'hébergement. À cette époque, le Service social est encore responsable de l'aide financière que les bénéficiaires appellent le « petit Marius », du nom du premier directeur général, l'abbé Marius Côté. Cette responsabilité sera retirée au Service avec l'instauration des programmes fédéraux et provinciaux d'assistance-chômage et de bien-être social.

Les intentions avouées des fondateurs et des pionniers ont toujours été de mettre en place dans la région des services qu'il aurait fallu autrement aller chercher ailleurs. Aussi faut-il ajouter une autre maille à ce réseau, celui du Centre psychosocial, qui comblait dans la région un vide important au chapitre des soins en santé mentale. Celui-ci fut créé en 1963, avec un conseil d'administration autonome, à partir d'un service de psychologie organisé au milieu des années 50. En 1974, ce centre sera transféré à l'hôpital de Rimouski sous le nom de Service de psychiatrie infantile et juvénile (SPIJ).

Au début des années 60, le Service social est encore fortement marqué par les valeurs religieuses ; il est proche de l'évêque qui choisit les directeurs parmi les membres du clergé. Le premier directeur laïque est nommé en 1964, et le Service est dirigé par une femme de 1968 à 1971. Les travailleurs sociaux sont encore rares dans les années 60 (6 sur 56) et ils exercent pour la plupart des fonctions de cadres. Sur le terrain, on retrouve des agents recrutés en fonction de leurs qualités humaines dont le travail est supervisé par les travailleurs sociaux de l'agence et les directeurs des filiales. À plus d'un titre, les années 60 et 70 sont des années de prospérité. Les services se développent dans toutes sortes de directions et il y a de l'argent pour engager du personnel.

Le début des années 70 marque un tournant confirmé par un changement de nom. Le Service social du diocèse de Rimouski devient le Centre de consultation sociale (Rimouski) inc. La disparition du mot diocèse exprime bien la fin des liens entre le travail social et les œuvres caritatives de l'Église diocésaine. Le nom ne fait plus référence au service, mais à la consultation, ce qui est une façon d'exprimer la professionnalisation croissante des praticiens et aussi une manière de caractériser les pratiques d'aide dans un contexte volontaire que le Centre entend promouvoir. Et puis, ce Rimouski entre parenthèses laisse planer un flottement sur l'espace territorial couvert par le Centre. Deux ans plus tard, en 1975, les points de service des secteurs des Basques (Trois-Pistoles) et du Témiscouata (Cabano) sont rattachés au CSS de Québec-Appalaches, de telle sorte qu'à partir de cette date le CSS de Rimouski ne compte plus que trois points de service, en dehors de Rimouski : Mont-Joli, Amqui et Matane.

La Loi 65 issue de la réforme Castonguay-Nepveu vient confirmer ces changements. Dernière des grandes réformes nées de la Révolution tranquille, elle a entraîné un virage radical dans la distribution des services sociaux qui, de privés, sont devenus publics (Lonergan, 1993 : 5). Ici, comme dans les autres régions, un organisme de coordination avec lequel il faudra apprendre à composer est créé, soit le Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS). Enfin, modification importante dans la composition du réseau, l'ajout de nouveaux établissements avec une mission et des frontières pas toujours claires par rapport à celles des CSS : les CLSC. La fin des années 70 et le début des années 80 seront pour le CSS un temps d'adaptation à la présence des CLSC qui, somme toute, se sont implantés assez lentement dans la région. À la fin de la décennie, deux seulement sont en fonction et deux autres sont sur le point de l'être.

À l'agence de Service social des années 60, puis au Centre de service social des années 70, la protection de l'enfance sera le fil conducteur du travail des agents et travailleurs sociaux. L'évolution des pratiques dans ce secteur illustre mieux que toute autre comment celles-ci sont en interaction avec l'environnement social et le reflet des mentalités et des valeurs d'une époque. Par exemple, dans un secteur de l'aide à l'enfance, celui de l'adoption, dans les années 60, les travailleurs sociaux envoient les mères célibataires accoucher à l'extérieur de la région et placent ensuite leurs enfants en adoption. À la fin des années 70, l'évolution des mentalités, l'accessibilité de l'aide financière, l'usage plus répandu des moyens de contraception font que le problème des «filles-mères» qui sont devenues des «mères célibataires» est tout à fait transformé. Les pratiques dans ce domaine ont changé du tout au tout sur une période de vingt ans.

ÉVOLUTION DES PRATIQUES INSTITUTIONNELLES : DU SECRÉTARIAT DE L'ENFANCE ET SERVICE SOCIAL AU CENTRE DES SERVICES SOCIAUX

D'une pratique intuitive à une pratique rationnelle

Les premières années du Secrétariat social de l'enfance sont marquées par une pratique intuitive. Les praticiens engagés à partir de leur vocation plutôt que de leur diplôme se servent de leur gros bon sens et de leur expérience personnelle pour venir en aide aux familles. Au milieu des années 60, le conseil d'administration de l'agence de Service social, qui doit prendre des décisions d'orientation et de création de nouveaux services, s'interroge sur la nature, la qualité et les résultats des services offerts. Quels critères utiliser pour élaborer des normes de travail afin de mieux répartir les ressources à la disposition de l'agence dans l'accomplissement des tâches et en prévision des investissements futurs ?

En avril 1965, le conseil d'administration mandate une équipe de recherche de Montréal, la Société de recherches économiques et scientifiques (SOSES), pour élaborer un programme de planification régionale permettant à l'agence d'exercer son rôle de façon rationnelle et efficace «en fonction de l'évolution probable de la problématique sociale au cours des années futures» (SOSES, 1966 : 2).

Cette étude, la première du genre au Québec, a contribué à l'instauration d'une pratique plus rationnelle et systématique en permettant l'élaboration d'une banque de données statistiques sur les diverses opérations effectuées à l'agence. Cette banque de données fut continuellement mise à jour par le service de Statistiques et Recherche implanté à la suite de l'étude de SOSES. Les résultats de cette recherche ont donné naissance à la fabrication de plusieurs instruments d'intervention : outil de diagnostic et d'évaluation d'une demande, plan d'intervention, résumé de dossier, élaboration de règles plus précises quant à l'ouverture et à la fermeture des dossiers.

D'une approche globale à une approche spécialisée

À l'origine, la pratique se caractérise davantage par une approche globale de la situation familiale. Il n'y a pas véritablement de spécialisation du travail selon des problématiques particulières. Les intervenants traitent les problèmes tels qu'ils se présentent : problèmes financiers, protection de

l'enfance, adoption, abandon scolaire, problèmes d'alcoolisme, problèmes de père absent, etc. *On va dans la famille et on va au plus pressant*².

Au fil du temps, les tâches des intervenants se sont structurées autour de services de plus en plus précis. Ainsi, l'aide financière (l'assistance-chômage) est devenue une pratique exclusive à un certain nombre de praticiens de l'agence, jusqu'à son retrait des services de l'agence, à la fin des années 60. Cette spécialisation du travail s'est aussi concrétisée par la création de nouveaux services : le service social en milieu scolaire et hospitalier, auprès des alcooliques et toxicomanes, en centre d'accueil, etc. C'est ainsi que le rapport annuel 1973-1974 du CSS fait état de onze services différents. Le travail devient structuré en fonction de spécialisations dans des problématiques sociales ou auprès de clientèles particulières.

De la bonne volonté au professionnalisme

Au début de l'agence, il y a très peu d'intervenants qui ont reçu une formation spécialisée en travail social. On engage surtout des personnes qui ont une bonne expérience de vie, une certaine maturité ou une bonne formation scolaire, tel le cours classique. Il y a beaucoup de bonne volonté et du cœur à l'ouvrage. Les gens compensent leur manque de formation par un investissement total dans leur travail. Ils ne comptent pas leurs heures. Ils veulent aider. La transition vers une plus grande professionnalisation de la pratique s'amorce à la fin des années 50 avec l'arrivée progressive de professionnels en travail social.

Cette arrivée de professionnels permet l'instauration en mars 1958 de cours théoriques et pratiques offerts aux assistants sociaux. Cette formation dispensée par les travailleurs sociaux de l'agence prend l'allure de sessions de formation formelles ou de supervision du travail : *on ne visait pas à en faire des travailleurs sociaux mais de bons compléments*. Ils étaient perçus à juste titre comme des « aides sociaux ». Rimouski devient ainsi un lieu important pour la formation des assistants sociaux œuvrant dans différentes régions du Québec. *Les gens venaient de partout : Gaspé, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et même Chicoutimi, pour suivre des sessions intensives de formation*. Plus tard, le cégep de Rimouski prend la relève avec son programme de techniques en assistance sociale. Au cours des années 60, les employés engagés par les agences de Rimouski, de Gaspé et de La Pocatière s'inscrivent massivement au programme du cégep de Rimouski. Ce qui caractérise cette professionnalisation, au chapitre de la

2. Les citations en italique sont extraites des entrevues réalisées dans le cadre de la recherche « 30 ans de pratiques en travail social dans le Bas-Saint-Laurent ».

formation, est l'énorme effort consenti par les praticiens pour acquérir des connaissances dans leur domaine. Vers la fin des années 70 ne seront engagées que des personnes ayant au moins une formation collégiale.

Vers 1975, deux groupes de travailleurs profitent d'une formation universitaire en travail social par la décentralisation du certificat en travail social du Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois à l'UQAR. En 1979, le même centre offre l'extension de son baccalauréat en travail social, qu'obtiendront dix-huit personnes, tant de la région de Rimouski que de Gaspé. Souvent, ces personnes avaient obtenu leur diplôme d'études collégiales peu de temps auparavant. C'est ainsi que plusieurs employés des agences sont devenus travailleurs sociaux, après des études à temps partiel qui ont duré, pour certains, de dix à douze ans.

La Corporation des travailleurs sociaux ne semble pas avoir joué un grand rôle dans la professionnalisation des praticiens de la région. Elle est très peu présente dans le Bas-Saint-Laurent. Au début des années 60, il n'y a qu'un seul délégué pour tout l'Est du Québec. Dans les années 70, on dénombre entre dix et quinze travailleurs sociaux qui font partie de leur corporation professionnelle. Plusieurs trouvent dans leur engagement syndical et dans leur appartenance à la CSN une stimulation et des valeurs plus proches de leur métier que ce qui était alors proposé par la Corporation. Le corporatisme était vu d'une manière péjorative à cette époque.

De l'intervention dans un contexte volontaire à l'intervention dans un contexte d'autorité

On ne peut passer sous silence une des transformations majeures de la pratique au sein des CSS avec l'arrivée, en 1979, de la *Loi sur la protection de la jeunesse* qui modifie sérieusement le travail des praticiens auprès de l'enfance et de la famille. Cette loi entraîne une révolution culturelle dans l'organisation. Avant la loi, l'intervention se faisait sur une base de demande d'aide volontaire de la part de la clientèle. Dans ce contexte, la motivation de la clientèle facilitait l'intervention. Avec l'entrée en vigueur de la loi, la motivation n'est plus la seule base de l'intervention : on peut aussi intervenir malgré la volonté des gens, sur la base de la délation. Ce qui oblige à une remise en question de toute la pratique, tant dans les attitudes que dans les techniques d'intervention. Au-delà de l'impact sur les pratiques, cette loi influence la transformation de la mission du CSS qui s'oriente encore davantage vers la protection. « Par la force des choses au début et par conviction par la suite, nous avons fait de notre établissement un centre de protection sociale » (Rapport d'activités 1981-1982 du CSS). L'application de la nouvelle loi entraîne une judiciarisation des problèmes,

accordant ainsi au travailleur social beaucoup plus de pouvoirs devant les tribunaux. *On passe d'une évaluation de la problématique familiale et sociale à une judiciarisation de cette problématique.*

DE L'ESPOIR À LA RÉVOLTE : LES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Au tournant des années 70, l'Est du Québec, selon le mot de René Lévesque³, se relève d'une longue thérapie sous la gouverne des aménagistes, des animateurs sociaux et des chercheurs du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) qui ont diagnostiqué les problèmes et proposé des solutions pour réintroduire cette région dans le circuit économique du pays et hausser les revenus de la population au même niveau que ceux de l'ensemble de la province dans un horizon temporel fixé à 1982. En 1970, les études sont terminées, le temps de passer à l'action est arrivé. Et c'est ainsi que pendant toute la décennie, la région devient un vaste chantier où cohabitent de multiples projets axés sur des pratiques sociales qui s'articulent autour de concepts clés comme prise en main, solidarité, participation, développement intégré des ressources. Dans l'Est, la révolution pas toujours tranquille, c'est dans les années 70 qu'elle a eu lieu, déclenchée par les recommandations du Bureau d'aménagement et nourrie par tout le travail de sensibilisation et de conscientisation élaboré tout au long des travaux de ce même Bureau.

Que s'était-il donc passé pour déclencher une telle réaction ? Sous la pression de quelques leaders issus de l'élite locale et regroupés dans le Conseil d'orientation économique du Bas-Saint-Laurent, les gouvernements ont mis sur pied en 1963 le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ). Son mandat est de procéder à une enquête de participation en vue d'élaborer un plan directeur d'aménagement pour le territoire pilote dont la réalisation devait assurer le relèvement socio-économique de la région. Initialement, le BAEQ est perçu par le milieu comme la solution miracle : *On disait qu'on allait tout changer, surtout l'économie; on était pour devenir le Klondike.*

Pendant trois ans, de 1963 à 1966, la région est étudiée et analysée avec la participation de la population. C'est dans ce contexte que des praticiens d'un nouveau genre sont intervenus pour la première fois dans la

3. Selon *Le Soleil* du 29 septembre 1970, René Lévesque aurait dit : «L'Est du Québec est une région qui a passé cinq ans sur le fauteuil d'un psychiatre et présentement toute cette région se détériore dans un plan mal conçu; ce qui explique que la population en a assez et se réveille.» (Cité dans C. BANVILLE, 1977 : 28)

région : les animateurs sociaux. Au plus fort de l'opération, ils seront une vingtaine. L'un de ces animateurs écrit que l'animation sociale au BAEQ fut « l'opportunité d'entreprendre un travail social de façon soutenue et à plein temps avec des hommes et des femmes qui décident ou décideront de jouer un rôle dynamique sur le devenir de leurs communautés » (Demers, 1979 : 55). L'animation sociale au BAEQ reposait sur un rêve autogestionnaire qui visait à faire participer la population non seulement à la définition des problèmes, mais aussi à la recherche et à la planification des solutions dans un processus de développement endogène. Ce rêve fut confronté à un autre, le rêve technocratique, qui projetait « de développer le Québec en misant sur un groupe d'hommes déterminés, compétents, clairvoyants et ayant une forte puissance d'intervention » (Guy, 1979 : 59-60). Dans cette perspective, l'animation visait surtout à modifier les mentalités pour que les populations adhèrent aux solutions définies par les technocrates. Dans ce conflit, c'est finalement la logique technocratique qui l'a emporté et on a « abouti avec le plan conçu par les chercheurs et non pas avec la participation des gens impliqués » (Guy, 1979 : 61).

Les résultats du Plan du BAEQ sont contenus dans ses 231 recommandations qui touchent tous les secteurs de développement. Certaines de celles-ci s'attaquent directement au problème de la dispersion perçue comme obstacle au développement économique. C'est ainsi que le Plan préconise la création de deux pôles industriels qui sont Rimouski et Rivière-du-Loup, la fusion de 213 municipalités en 25 unités administratives locales et la fermeture de 85 paroisses dont le potentiel agricole est évalué comme nul. Ces recommandations qui ont trait à l'espace régional sont parmi les plus marquantes du Plan au chapitre des critiques et de l'opposition qu'elles ont soulevées.

L'opposition est venue dès le début des années 70, quand la population a été placée devant les implications réelles du Plan. Les espoirs soulevés se sont transformés en scepticisme, en frustrations et, à plusieurs endroits, en protestations, en contestations et, parfois, carrément en révolte. Étonnamment, la participation de la population tant préconisée au BAEQ s'est réellement mise en mouvement dans des projets orientés vers sa survie et son développement, dans l'après-BAEQ. Il faut souligner des retombées positives de ce vaste projet : les structures mises en place comme les comités locaux et le conseil d'administration ont permis la création de réseaux dont les liens ont survécu ; la formation à l'animation des groupes offerte aux animateurs locaux leur a été profitable dans le cadre de leur travail quotidien. Une autre retombée positive très importante a trait au BAEQ comme élément déclencheur du réveil de la population face à la prise en charge de son devenir socio-économique.

On peut regrouper en deux catégories les nombreuses pratiques sociales au sens large qui ont alors émergé du contexte social et régional de l'après-BAEQ : les mouvements populaires qui sont nés comme des réponses à des situations de crise dans des milieux très précis et les organismes de développement communautaire. Dans le groupe des mouvements populaires dont les résultats ont résisté au temps, il faut faire figurer les Opérations Dignité.

Dignité I est née à Sainte-Paule, village de 400 habitants situé à l'intérieur des terres à 25 kilomètres de Matane, le 22 septembre 1970, quand les 65 familles du village ont reçu dans leur église plus de 3000 personnes venues exprimer leur révolte contre les gouvernements et exiger des engagements précis de leur part pour contrer la fermeture des paroisses, mettre en œuvre un programme d'implantation de fermes forestières, promouvoir la création d'une société d'aménagement et planifier le système routier. En tout, huit demandes claires avec des échéanciers précis furent lues par le président de l'Opération, le curé Charles Banville.

La dignité est l'attitude préconisée par le mouvement contre le mépris des fermetures. Vingt-huit paroisses se joindront au regroupement de Dignité I dont l'un des succès incontestables est d'avoir essaimé en deux autres opérations qui sont venues renforcer le mouvement initial. Ce fut d'abord Dignité II fondée en 1971, à Esprit-Saint, dans l'arrière-pays de Rimouski, puis Dignité III à Les Méchins, village côtier entre Cap-Chat et Matane.

Au-delà de la revendication et de la résistance, les Opérations Dignité sont des projets collectifs de développement axés sur l'exploitation des richesses naturelles de la région : la forêt pour Sainte-Paule et Esprit-Saint et les pêches pour Les Méchins. Viendront ensuite des projets reliés à d'autres secteurs de développement comme l'agriculture et le tourisme. En plus des Opérations Dignité, il y eut à l'époque d'autres mouvements qui procédèrent d'une même volonté de développement régional, comme le projet populaire pour reconstruire la cartonnerie de Cabano détruite par le feu.

Sur la même toile de fond de la solidarité et de la prise en charge du développement local, les années 70 verront naître de nombreux organismes communautaires structurés en coopérative. Un de ces organismes bien connus et qui a fait l'objet de nombreuses études est le JAL qui, tout en étant organisé sur les principes de la formule coopérative, appartient aussi aux grands mouvements apparentés aux Opérations Dignité. Le JAL, sigle formé de la première lettre de quatre communautés rurales (Saint-Juste, Auclair, Lejeune et Lots-Renversés) situées dans une enclave à l'est du lac Témiscouata, « a acquis une portée symbolique majeure au

Québec en référence aux dynamismes ruraux *endogènes*» (H. Dionne dans Deschênes et Roy, 1994 : v).

On s'est habitué à l'expression des Opérations Dignité (dans l'Est du Québec au début des années 1970) en oubliant trop souvent la signification profondément humaine d'un tel mouvement qui s'est manifesté par un refus radical d'être déraciné d'une terre laborieusement conquise. Le projet du JAL nous plonge, dès son origine, dans cette résistance au déracinement physique et social d'une population laborieuse en quête de travail. [...] Le JAL s'est élaboré sur la confiance dans les potentialités humaines et solidaires de développement et s'est poursuivi en référence à cette conviction de communauté. (Dionne dans Deschênes et Roy, 1994 : vi)

La formation, l'animation, l'autogestion des projets, l'autodétermination de la communauté sont des concepts clés dans l'expérience du JAL. Pour Gilles Roy, animateur du projet dès 1972, l'animation au JAL se définit comme une auto-animation qui se démarque systématiquement de l'animation expérimentée au BAEQ, tout en conservant, dit-il, les aspects intéressants de celle-ci.

Quand il fait un bilan des résultats du JAL, Gilles Roy (Deschênes et Roy, 1994 : 103-113) les résume sous deux titres : l'éveil des dynamismes endogènes et des solidarités et la volonté d'autonomie et d'autogestion. Cette autonomie s'est manifestée dans l'amorce d'une appropriation collective des moyens de production, la planification démocratique à partir de la base et l'autogestion de l'entreprise. C'est le chemin qu'a pris l'atteinte de l'objectif initial qui était la stabilisation des populations des trois villages dans leur milieu.

Parmi les autres organismes communautaires qui ont vu le jour pendant cette décennie, il faut en signaler au moins deux qui intéressent les pratiques sociales par leur structure coopérative, leur caractère communautaire et leur conception du pouvoir : la Société d'aménagement intégré des ressources (SAIREQ) et le Regroupement des organismes communautaires (ROCC). Les organismes de développement communautaire (ODC) regroupés dans la SAIREQ veulent faire la preuve que le développement peut se faire sur la base des ressources du milieu, à l'encontre de la seule logique de l'urbanisation. Inspirée par l'expérience du JAL, la population fait inclure dans la charte de chacun de ces organismes des objets qui lui permettent d'œuvrer dans tous les secteurs d'activité économique liés à l'arrière-pays.

Le ROCC fondé en novembre 1978 est l'une des premières initiatives de regroupements multisectoriels à voir le jour au Québec ; il a regroupé à un moment ou l'autre de son existence jusqu'à trente organismes membres. Ces organismes ont une caractéristique commune que Marie Blanchard

(1986 : 18) retient d'ailleurs comme critère d'identification des organismes populaires : « celle d'être axée sur la défense des intérêts des groupes sociaux et ou de fractions de classe composant les classes populaires ».

À cette période, de très nombreux organismes dans tous les secteurs de la vie sociale sont nés pour défendre les intérêts des moins bien nantis tout en étant porteurs d'un projet de transformation sociale orientée vers l'instauration d'une société plus juste. Dans cette direction, chaque organisme a mis en œuvre à sa façon des pratiques susceptibles de permettre aux classes populaires et aux groupes sociaux défavorisés d'accéder à une meilleure maîtrise de leurs conditions de vie. Dans ce vaste projet social, l'éducation populaire a constitué un appui important pour soutenir l'essor exceptionnel des mouvements et des groupes et ce, tant dans les années 60 que dans les années 70. Une étude plus approfondie de cette époque serait incomplète si elle ne mettait pas en évidence l'influence de la pensée marxiste qui a inspiré l'action de certains praticiens. Des luttes comme celle entourant la grève à Québec-Téléphone en 1974 favorisent la solidarité entre les militants des groupes populaires et les militants syndicaux. En 1977, un groupe d'intellectuels fondent à Rimouski une librairie pour diffuser les ouvrages socialistes et créer « un lieu de convergence et un canal d'intervention des forces progressistes de la région » (Beaucage, 1979 : 128). Les solidarités nées autour de la pensée marxiste ont fourni de nombreuses analyses et lectures du milieu régional sans déboucher sur un projet politique de gauche qui aurait pu canaliser les énergies mobilisées autour des luttes.

DIFFICILES PASSERELLES ENTRE LES PRATIQUES

Les liens entre les pratiques institutionnelles et les pratiques de développement local n'ont pas toujours été évidents. Avec le BAEQ, le personnel de l'agence n'est pas impliqué dans cette grande aventure d'animation sociale tout en s'y intéressant. Cela s'explique par le fait que les principaux intervenants du BAEQ proviennent de l'extérieur de la région et appartiennent à une entreprise gouvernementale non reliée à l'agence. D'autre part, il y a une différence majeure dans les cibles de changement. La mission de l'agence et la pratique exercée sont orientées sur les effets et les conséquences des problèmes économiques. On travaille à résoudre les problèmes que ces situations peuvent entraîner chez les individus en matière de crises et de situations perturbantes, alors que le BAEQ vise à modifier les conditions économiques à l'origine des problèmes sociaux : *c'était autre chose que du cas à cas, c'étaient des ensembles qui étaient analysés au BAEQ.*

On ne saurait dire si ce sont les retombées du BAEQ et des Opérations Dignité ou l'intérêt grandissant pour une approche d'intervention plus communautaire qui l'expliquent, mais au milieu des années 70, le CSS crée le service Groupes et communauté, orienté vers l'action communautaire. Ce service illustre la volonté d'établir une passerelle entre les pratiques communautaires et les pratiques institutionnelles telles que le planning social. Pour les gestionnaires du CSS, il est évident que les problèmes socio-économiques de la région ont une incidence sur les problèmes sociaux et que la seule approche individuelle et clinique est limitée dans la résolution de ces problèmes. Ce service composé d'une petite équipe de cinq à six personnes travaille en priorité avec les groupes populaires de la ville de Rimouski et du territoire desservi par le CSS. Les objectifs de Groupes et communauté repose sur les principes de l'action communautaire.

L'action communautaire introduit une approche nouvelle. Par le biais de ce programme, le travailleur social n'a pas comme objectif prioritaire d'apporter une aide directe à des personnes. La perspective collective l'amène à une observation, à une analyse et à une implication de dimension plus large. Elle suppose réflexion et action au sein de collectivités, de groupes sociaux, d'organisations pour permettre à ces communautés de se développer, de s'ajuster au changement rapide. (CSS, 1977 : 1)

Cette approche qu'on appelle aussi la thérapie des causes trouve difficilement sa place dans l'organisation du CSS et le service sera finalement dissout au début des années 80. Il correspond moins à la mission de l'organisation qui doit se limiter de plus en plus à la protection sociale. À cette époque, on le sait déjà, l'action communautaire est détachée de la mission du CSS pour rejoindre celle des CLSC.

Les CLSC de la région ont engagé des organisateurs communautaires dès leur fondation, dans les années 70. Déjà, la population est sensibilisée à cette approche par les pratiques d'animation du BAEQ et par les projets issus des pratiques sociales au sens large. La nouveauté réside plutôt dans l'insertion de cette pratique dans une institution étatique et dans la création des postes qui en découle. Par leur présence dans la communauté, les organisateurs communautaires établissent des liens entre les pratiques institutionnelles et les pratiques de développement local.

CONCLUSION

L'histoire des pratiques sociales dans le Bas-Saint-Laurent dans les années 60 et 70 se caractérise par une période de grande effervescence et de lutte pour une plus grande autonomie régionale : création d'institutions régionales,

accessibilité des services sur tout le territoire, développement local. Cette histoire a vu se développer les pratiques institutionnelles vers une plus grande professionnalisation et spécialisation du travail. Les acquis les plus importants de cette période sont certainement l'évolution des modèles de pratique qui, tout en demeurant centrés sur le cas par cas, s'ouvrent à des explications qui introduisent des analyses plus complexes des problèmes familiaux et sociaux. Les pratiques conduites dans le contexte du BAEQ, des Opérations Dignité et du JAL ont sûrement contribué à une vision élargie des problématiques sociales.

Bibliographie

- BANVILLE, Charles (1977). *Les Opérations Dignité*, Québec, Le Fonds de recherche de l'Université Laval.
- BEAUCAGE, Benoit (1979). « La librairie socialiste de l'Est », dans LÉVESQUE, B. (sous la direction de), *Animation sociale, entreprises communautaires et coopératives*, Laval, Éd. coopératives Albert Saint-Martin.
- BLANCHARD, Marie (1986). *Organisations populaires et transformation sociale. Le R.O.C.C. et six de ses organismes-membres*, Rimouski, Cahiers du GRIDEQ, n° 18.
- CÔTÉ, M. (1950). *Le Secrétariat social de l'Enfance de Rimouski. Quelques notes historiques et bref résumé des activités*, du 18 juillet au 31 décembre, 3 pages.
- CSS (1977). *Action communautaire ou groupes et communautés*. (Texte inédit)
- DEMERS, Gérard (1979). « Mon expérience d'animateur au BAEQ », dans LÉVESQUE, B. (sous la direction de), *Animation sociale, entreprises communautaires et coopératives*, Laval, Éd. coopératives Albert Saint-Martin.
- DESCHÈNES, M.A. et G. ROY (1994). *Le JAL, trajectoire d'une expérience de développement local*, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, GRIDEQ.
- DIONNE, H. (1985). *Animation sociale, participation populaire et développement régional: le cas du BAEQ (1963-1966)*, Thèse de doctorat, Université Laval.
- DOUCET, L. et L. FAVREAU (1991). *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, Sillery, PUQ.
- DUGAS, Clermont (1973). *L'Est du Québec à l'heure du développement régional*, Rimouski, UQAR.
- DUGAS, Clermont (1981). *Un pays de distance et de dispersion*, Québec, PUQ.
- GAGNON, Alain-G. (sous la direction de) (1981). *Les Opérations Dignité: Naissance d'un mouvement social dans l'Est du Québec*, Québec, Leméac; Ontario, Carleton University.
- GRIFFIN, Paulette (1994). *Entrevue avec Paulette Griffin*, entrevue réalisée à Cabano par Jean Tremblay en mars 1994 et validée en juin 1994, Rimouski, UQAR, 32 pages.
- GUY, Roger (1979). « Mon expérience d'animateur au BAEQ », dans LÉVESQUE, B. (sous la direction de), *Animation sociale, entreprises communautaires et coopératives*, Laval, Éd. coopératives Albert Saint-Martin.

- LAPOINTE, Serge et Jean-Marc PILON (1993). *Entrevue avec une personne salariée du Secrétariat de l'enfance et Service social de Rimouski*, Entrevue réalisée à Rimouski en septembre et validée en décembre, Rimouski, UQAR, 34 pages.
- LAPOINTE, Serge et Jean-Marc PILON (1994). *Entrevue avec une personne salariée du CSS de Rimouski*, Entrevue réalisée en novembre et validée en février, Rimouski, 40 pages.
- LONERGAN, David (1993). *Au service de la communauté. Centre de Services sociaux du Bas du Fleuve 1972-1992*, Rimouski, Isaac-Dion éd.
- PILON, Jean-Marc et Jean TREMBLAY (1994). *Entrevue avec une personne salariée du Secrétariat de l'enfance et Service social du diocèse de Rimouski*, Entrevue réalisée en octobre et validée en février, Rimouski, 30 pages.
- SORES INC. (1966). *Planification régionale du Service social du diocèse de Rimouski*, vol. I, vol. II, Introduction, Montréal.